

Je suis en outre encouragé par la coopération qui c'est établie entre le Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral à notre consulat de Boston. Il y a un an, un consul exerçant également les fonctions de délégué commercial spécial a été affecté au consulat en vertu d'un accord provincial-fédéral de cohabitation. Le consul détient un certain nombre de responsabilités fédérales, mais il est essentiellement chargé de promouvoir les intérêts du Nouveau-Brunswick en favorisant l'investissement dans la province.

La réussite du Canada, comme celle de l'ALE, dépend de la façon dont nous savons nous montrer compétitifs en tant que nation commerçante, non seulement en Amérique du Nord, mais au plan mondial. Le Canada tire un quart de son produit intérieur brut du commerce. Un emploi sur cinq au pays en dépend. Nous figurons parmi les grandes nations commerçantes du monde. Il est temps pour nos milieux d'affaires de s'ajuster à ce fait de notre existence et d'en tirer parti. L'avenir de l'économie canadienne et de l'économie mondiale repose sur la libéralisation du commerce.

L'ALE a ouvert des portes entre le Canada et les États-Unis. Il a libéré des possibilités pour les deux nations. Il a mis en place les conditions qui permettront à nos deux pays de faire partie du monde du commerce du XXI<sup>e</sup> siècle - un monde qui exigera de l'énergie, de l'enthousiasme et de la créativité pour développer et s'assurer des marchés. Cette rencontre, qui est aussi un regroupement de voisins et d'amis, mérite d'être louée pour avoir démontré ces mêmes qualités qui seront garantes de succès dans nos deux pays.